

Baux Kathleen
Appart 47 La Palombière
57 Route d'Espagne
31100 Toulouse
Tél 05 61 41 23 62
bauxkt@gmail.com

Madame Claudine Forkel
Présidente de Chambre
Cour d'Appel de Paris
10 boulevard du Palis
Palais de Justice
75001 Paris

Toulouse le 24 janvier 2017

Partie civile n° 261
Réf : 1382/207
Réfs Tribunal : 15/07/7483

Objet : remise courrier, documents et conclusions pour ce procès 2017 en Appel à Paris

Madame la Présidente,

Partie civile sans avocat aux procès 2009 et en appel en 2011-2012, ma démarche peut paraître atypique et je vous assure de ma sincérité profonde ne souhaitant offenser personne. Je vous joins l'intégralité de mes interventions de 2009.

Vous trouverez également mon courrier adressé à M. Vonau, président de la Cour d'Appel de Toulouse avant l'ouverture du procès en appel comportant les éléments inédits et nouveaux que nous avons relevés dans le dossier AZF.

Je vous prie de trouver ci-joint l'intégralité de mes démarches et interventions par l'intermédiaire de mes nombreuses citations en Appel.

Je vous joins également mon courrier adressé à la Cour de Cassation.

Ce 24 janvier 2017, je viens vous confirmer ma présence en tant que partie civile pour cette juridiction en Appel à Paris.

Etre toujours en procès plus de 15 ans après la catastrophe toulousaine, l'éloignement malgré les mesures prises, l'absence d'avocat sont les raisons majeures de mes épuisements moral, physique et financier : Je n'ai sincèrement plus les moyens à tous ces niveaux d'affronter ainsi ce nouveau procès. Il me semble important de préciser que ceci représente personnellement un préjudice supplémentaire non évalué et non indemnisé.

J'ai dû aussi renoncer à faire les mêmes citations qu'en 2011/2012 non sans douleur morale. Votre juridiction s'en trouve allégée. Je tiens néanmoins à vous présenter ici les éléments nouveaux récemment encore répertoriés dans le dossier pour éclairer la Cour.

Je vous remercie aussi d'accepter la remise de toutes mes conclusions en grand point similaire à celles de l'Appel de Toulouse afin de vous permettre de connaître dès l'ouverture de ce procès l'ensemble des questions et réponses attendues de votre juridiction par une grande majorité des victimes que je peux modestement représenter en mon nom propre.

Je vous suis très reconnaissante de votre haute bienveillance pour la prise en compte de ma requête.

Je sollicite ainsi de la part de la Cour les réponses à mes questions et à mes conclusions dès ce début de procès et la possibilité de m'exprimer lors des plaidoiries.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma profonde considération.

Kathleen Baux